



Date du conseil d'école : Mardi 21 juin 2016 17h45

trimestre : **3^{ème}**

PROCES VERBAL

PARTICIPANTS :

fonction	NOM Prénom	présent	excusé	absent
Président	SILVETTI Michaël	X		
I.E.N. ou représentant	HAYOT Etienne		X	
Maire ou représentant	M.SILLAIRE		X	
Adjointe aux ecoles	Mme AGRIMONTI	X		
Autre mairie	M. TOKARSKI	X		
Enseignants	ESPLAT Valérie	X		
	ROUPRICH Nadège	X		
	QUESSADA Sophie	X		
	DENIS Isabelle	X		
	TROTOT Laure	X		
	FRANCOIS Pascale		X	
	PIZELLE Alain	X		
	PETITJACQUES Sophie	X		
	REJONY Yann	X		
Membres du RASED	Mme ADAM		X	
	Mme FRIENTZ		X	
Parents élus	Mme DARSONVAL	X		
	Mme LEONARD		X	
	Mme VIRION	X		
	Mme THOUVENIN	X		
	M.BLANCHARD	X		
	M.MASSON		X	
	M.HEYMELOT	X		
Suppléants	M.HUSSON		X	
	Mme SERY		X	
D.D.E.N.	BOUCHOT Michel		X	

Circonscription de
TOUL

École élémentaire
La Justice
ECROUVES



ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.
2. Modification du PPMS.
3. La vie des classes.
4. La COOP :
 - a. Fête de l'école.
 - b. Compte-rendu des diverses actions menées.
 - c. Bilan de l'année.
 - d. Cotisation COOP année 2016/2017.
5. Année 2016 / 2017 :
 - a. Effectifs et Organisation pédagogique.
 - b. Organisation des APC.
6. Projets envisagés & projet d'école.
7. Modalités de rentrée, réunion d'informations aux parents, réunion de préparation des élections.
8. Questions des parents.

Début de la séance à 17h45.

1. Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.

M.SILVETTI expose les quelques travaux effectués depuis le dernier conseil d'école :

- La réalisation d'une fresque à l'entrée de l'école dans le cadre des NAP.
- Quelques travaux de plomberie / vitrerie.

M.SILVETTI explique ensuite les achats réalisés grâce au budget alloué par la mairie :

- Les fournitures nécessaires aux élèves pour l'année 2016-2017 : une fois de plus, nous avons réussi à faire en sorte que les élèves entrent au mois de septembre avec le sac et la trousse vide. Cependant, il se peut que des mini-listes apparaissent selon les classes en début d'année ou bien en milieu d'année. De plus, un élève trop peu précautionneux pourrait devoir acheter le matériel cassé...
- L'achat des fichiers CP et CE1 pour l'année prochaine.
- Les sorties de fin d'année et de nombreux bus.
- Du matériel pédagogique pour les diverses classes.
- Des livres pour la BCD.

M.SILVETTI précise que nous sommes dans une année de changement des programmes et qu'il faudra certainement investir dans de nouveaux manuels dans les prochaines années. Mme AGRIMONTI évoque la possibilité de faire une demande spéciale auprès de la commune pour passer cela en investissement afin que cet achat ne « plombe » pas le budget fonctionnement alloué à l'école. La demande devrait alors être formulée avant fin janvier 2017.

Enfin M.SILVETTI rend compte de quelques demandes :

- Un néon est à changer dans la classe 8.
- Concernant la réfection du bâtiment, Mme AGRIMONTI explique que cette école sera la dernière à être refaite étant donné l'importance des travaux à réaliser. Un panneau avec le nom de l'école ainsi que la devise de la république et les drapeaux français et européens sera alors installée.
- A la vue des nombreux mégots présents aux entrées des écoles, il est demandé la possibilité d'y installer des cendriers pour éviter toute pollution de ces lieux. Les deux lieux principalement impactés sont l'entrée côté parents de l'école près de la cabine téléphonique & l'entrée côté professeur devant la nouvelle fresque.

2. Modification du PPMS : Ajout d'un volet « Alerte intrusion ».

M.SILVETTI explique qu'à la suite des attentats du 13 novembre 2015, les équipes enseignantes doivent prévoir le risque d'intrusion dans le cadre de leur PPMS. Cela sera fait en concertation avec la commune représentée par M.TOKARSKI au cours du mois de juin lors d'une rencontre à cet effet.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES

ACADÉMIES DE CRÉTEIL, DE PARIS, DE VERSAILLES



POUR VOTRE SÉCURITÉ

 Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement	 Contrôle visuel des sacs
 Interdiction de stationner aux abords des établissements	 Interdiction des sorties scolaires occasionnelles en Île-de-France
 Organisation d'exercices de sécurité	 Vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement

LES BONS RÉFLEXES

 Éviter les attroupements devant l'établissement	 Signaler tout comportement ou objet suspect
---	---

SONT AUTORISÉS

 Les sorties scolaires régulières	 Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
 Les voyages scolaires hors Île-de-France sous réserve de l'avis du Recteur	

Consignes applicables du 23 au 29 novembre 2015



RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER > si c'est impossible



Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, évitez les portes fermées à l'échappée

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et évacuez les gens de manière calme

2/ SE CACHER



1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éloignez la lampe et évitez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, dirigez-vous au sol

4 SINON, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, armoire...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et la vibration de votre téléphone

3/ ALERTE ET OBEÏR AUX FORCES DE L'ORDRE



17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112



Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours



Gardez les mains vides et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, ayez les comptes @Psc_Boisnois et @gouvernementfr

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



3. La vie des classes :

- Présentation des projets et sorties réalisés depuis le dernier conseil :

Il y a comme d'habitude les sorties régulières en sport.

Quelques actions plus ou moins communes ont été réalisées :

- Journées jeux.
- Carnaval.
- Concert pédagogique pour les CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 et CLIS.
- L'organisation d'un stage de Remise A Niveau (RAN) durant les vacances de printemps.
- Conférence scientifique pour le cycle II sur le thème des changements d'état de la matière : celle-ci a été décevante.
- Défis constructions à renouveler.
- Course contre la faim : un réel succès aux vues de l'engagement des enfants le jour de la course et des fonds récoltés (1 341,30 € pour l'école de La Justice). Cette action sera reconduite l'an prochain sous les mêmes formes.
- 3 stages de remise à niveau (RAN) ont été organisés durant les vacances de printemps. 4 seront organisés lors des vacances d'été (2 en juillet et 2 en août).
- Kermesse.

CP : Piscine.

Lecture aux maternelles / Accueil des GS : les CP vont lire aux GS et les GS viennent travailler dans la classe de CP.

Ecole & Cinéma.

Sortie à Sion avec le PNRL.

CP/CE1 : Ecole et cinéma

Concert Pédagogique.

Sortie à Sion avec le PNRL.

CE1/CE2 : Piscine.
Ecole & Cinéma.
Sortie au plateau d'Ecrouves.

CE2/CM1 : Piscine.
Ecole & Cinéma.
Concert Pédagogique.
Sortie au plateau d'Ecrouves.

CM1: Ecole & Cinéma.
Concert Pédagogique.

CM2 : Piscine.
Notes de lecture : représentation au théâtre du moulin puis à la salle des fêtes d'Ecrouves.
Remise des dictionnaires.
Classe de neige : bilan très positif dans tous les domaines.
Participation à une journée foot à Vandœuvre dans le cadre du projet « Mon euro 2016 ».
Sortie à Verdun avec le Souvenir Français.

ULIS : Visite du jardin potager par le jury départemental.
Concert Pédagogique.
Ecole et cinéma
Piscine

4. La COOP :

a. Bilan de la kermesse et des diverses actions menées :

La kermesse a été appréciée par les parents, quelques points sont tout de même à revoir :
Les conditions météorologiques instables ont obligé à trouver une solution de repli le vendredi matin ce qui a posé quelques difficultés de partage des locaux avec notamment le service périscolaire. Il conviendra d'anticiper davantage les choses notamment pour la gestion du ménage...

La formule croque-monsieur a remporté un vif succès.
Le fait de séparer l'espace boisson et restauration a fluidifié l'ensemble.
La barbe à papa a rencontré un vif succès.
La location de la friteuse est très rentable en terme de rapidité du service.

M.SILVETTI présente le bilan des dernières actions menées :

- **Chocolats de Pâques : + 117 €.**
- **FLEURS Maternelle : + 160 €.**
- **SACS : + 400 €.**
- **KERMESSE : + 650 €.**

b. Bilan de la COOP.

Ecole Elémentaire La Justice - Ecrouves					
Compte de fonctionnement du 1er septembre 2013 / 2014					
CHARGES (ou DEPENSES)			PRODUITS (ou RECETTES)		
Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes			701	Cotisations des parents	3 222,00 €
607	Achat de produits pour vente	7 280,30 €	707	Recettes des ventes	8 853,15 €
618	Dépenses activités éducatives	11 366,29 €	708	Recettes activités éducatives	6 494,00 €
6281	Cotisations versées OCCE	316,82 €	741	Subventions publiques	
6282	Assurances versées	43,38 €	742	Autres subventions	400,00 €
65	Autres dépenses courantes	1 766,67 €	75	Autres recettes	4 217,62 €
67	Dépenses exceptionnelles	832,30 €	76	Produits financiers	
68	Achats de gros équipements		77	Produits exceptionnels	617,30 €
TOTAL des CHARGES		21 605,76 €			21 605,76 €
120	Produits - Charges = Excédent Il y a excédent si produits > charges	2 198,31 €	129	Charges - Produits = Déficit Il y a déficit si charges > produits	

c. Cotisation COOP :

M.SILVETTI rappelle que l'une des attributions du conseil d'école, est de décider du montant de la coopérative scolaire. Après avoir rappelé le montant de la cotisation de l'année passée, le Conseil d'école décide, à l'unanimité, les montants suivants pour la cotisation 2016/2017 :

	Année 2015/2016	Année 2016/2017
1 enfant	27 €	27 €
2 enfants	43 €	43 €
3 enfants et plus	55 €	55 €

5. Préparation année 2016/2017 :

a. Effectifs :

L'année prochaine nous allons accueillir 141 élèves soit un peu moins que cette année. Nos 6 classes + 1' ULIS école ne sont donc pas inquiétées.

Les effectifs sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Clis
15	35	24	26	29	12

b. Organisation pédagogique.

Voici le choix possible de l'organisation pédagogique adopté en conseil des maîtres en tenant compte de plusieurs facteurs : effectifs du niveau, difficultés comportementales ou scolaires des enfants du niveau, ... Cette organisation est à prendre au conditionnel en fonction d'éventuelles inscriptions supplémentaires :

	CP / CE1 15 + 6	CE1 23	CE1 / CE2 6 + 14	CE2 / CM1 10 + 10	CM1 / CM2 16 + 6	CM2 23
	Mme ESPLAT	Mme FRANCOIS	Mme QUESSADA	Mme DENIS	Mme ROUPRICH	M.SILVETTI

+ ULIS avec Mme PETIT-JACQUES 12

c. APC :

M.SILVETTI explique que les modalités d'APC seront identiques à cette année.

6. Projets envisagés :

Voici une liste de quelques projets envisagés pour l'an prochain :

Stage RAN en juillet et août, Ecole et cinéma, Notes de lecture, concert pédagogique (ceux-ci deviennent désormais payants), Parcours Opéra, classe de neige (Dimanche 5 mars au vendredi 10 mars 2017), course contre la faim, marché de Noël le vendredi 02 décembre 2016.

Projet d'école 2016 – 2019 : M.SILVETTI explique tout d'abord les divers changements qui interviendront à la rentrée 2016 :

- Changement des programmes.
- Changement des cycles.
- Changement du format des bulletins trimestriels.

Un nouveau projet d'école va également voir le jour autour des thèmes suivants :

- Maîtrise de la langue.
- Parcours citoyen.
- Parcours artistique.

M.SILVETTI explique également que l'école a pour projet d'insérer dans ce nouveau projet d'école un volet dédié aux parents pour leur donner des informations sur différents thèmes afin de leur donner les bons outils pour favoriser la bonne scolarité de leur enfant. Les thèmes pourraient être :

- les dangers des écrans.
- bien dormir.
- c'est quoi apprendre une leçon ?

...

7. Modalités de rentrée, réunion d'informations aux parents, réunion de préparation des élections.

La rentrée s'effectuera pour tous les élèves le jeudi 01 septembre à 8h30.

Chaque élève entrera directement dans sa classe sans ses parents.

Une réunion d'information ouverte à tous les parents se fera en 2 temps le mardi 14 septembre 2016 :

- De 17h30 à 18h00 avec tous les parents de toutes les classes.
- A partir de 18h00 dans chaque classe.

Une réunion de préparation des élections se déroulera le mardi 21 septembre 2016 à 18h00.

8. Questions diverses :

Il est fait état par les parents de l'impossibilité pour eux d'annuler un repas en cas d'absences d'un professeur non remplacé. En effet, dans ce cas, certains parents pour éviter des classes trop chargées décident de garder leur enfant mais sont donc dans l'impossibilité d'annuler le repas et le paient.

Mme AGRIMONTI explique qu'il n'est pas possible de ne pas comptabiliser le repas car les réservations ont lieu la veille à 16h00. Il faut donc, comme cela est stipulé dans le règlement de la cantine, que le repas soit annulé la veille avant 16h00 auprès des services administratifs de la commune pour ne pas être comptabilisé. Mme AGRIMONTI en profite pour annoncer que les dossiers d'inscription cantine/NAP/périscolaire sont à retirer en mairie désormais.

Elle annonce également que dès la rentrée prochaine, un logiciel va désormais gérer la facturation en remplacement du système de tickets. Cela permettra notamment aux parents de payer par internet.

Certains parents se plaignent également de la concentration d'évaluations dans certaines classes en cette fin d'année qui nécessitent beaucoup d'apprentissages de leçons. Il est rappelé qu'il s'agit plus de révision que d'apprentissages car les leçons ont déjà été travaillées en classe et ont logiquement déjà été apprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

SILVETTI Michaël